



Exploitation



Rouget barbet de roche (*Mullus surmuletus*)

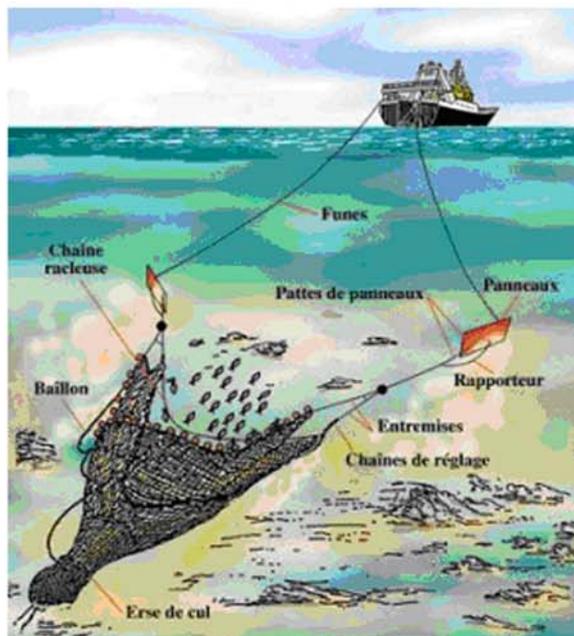
On peut distinguer trois métiers dans la flottille française pêchant le rouget barbet de roche en Manche Est-sud mer du Nord : les chalutiers de fond à panneaux, les senneurs et les chalutiers pélagiques :

Les chalutiers de fond à panneaux représentent plus de 80 % des captures tous secteurs confondus. La pêcherie du rouget barbet de roche en Manche et sud mer du Nord fait l'objet d'une exploitation quasiment exclusive par le chalutage de fond à panneaux à un seul navire. Ces chalutiers composant la pêcherie de rougets barbets ont respectivement une longueur et une puissance moyennes d'environ 20 mètres et 400 kilowatts.

Les métiers complémentaires sont essentiellement représentés par la senne (depuis quelques années seulement, par des navires étrangers) et les chaluts jumeaux.

Evolution de la pêche

Les statistiques mondiales des pêches de 1950 à nos jours montrent que les captures mondiales sont passées de 800 tonnes à 14500 tonnes en 50 ans. Cependant, cette augmentation n'a pas été constante. Elle est essentiellement observée de 1981 (2 879 t) à 1992 (14 001 t). Depuis 1991, la production mondiale se stabilise entre 13 et 15 milliers de tonnes. De 1950 à 1965, la majeure partie des pêches mondiales de rougets barbets était réalisée dans l'océan Atlantique par les Espagnols. Depuis, la tendance s'est inversée et la mer Méditerranée est devenue le premier bassin mondial de captures de rougets barbets de roche avec la Libye (4 000 t en 2003), la Tunisie (1 948 t en 2003) et la Turquie (1 050 t en 2003). Pour l'océan Atlantique, aux captures réalisées par les Espagnols depuis 1950 se sont ajoutées les captures françaises à partir de 1975. A cette date, la pêche du rouget barbet se faisait sur les côtes espagnoles et dans le golfe de Gascogne. A partir de 1990, la forte augmentation des captures est due essentiellement à la France mais aussi à d'autres pays plus nordiques comme le Royaume-Uni et les Pays Bas. Cela marque le début de l'exploitation du rouget barbet en Manche et mer du Nord.



Débarquements

Le rouget barbet est exploité principalement en Manche Est et dans le sud de la mer du Nord et l'est de la Manche occidentale par les chalutiers boulonnais qui débarquent toute leur pêche à Boulogne-sur-mer. Cette espèce a très forte valeur commerciale est ciblée par les pêcheurs toute l'année. De plus, cette espèce n'est pas soumise à quota. Ainsi, les variations saisonnières des captures traduisent la capturabilité de cette espèce. Les apports trimestriels montrent une saisonnalité très marquée avec une abondance plus élevée au deuxième semestre. Le rouget barbet même abîmé est débarqué. De plus, il n'y a plus de taille minimale de capture. Ainsi, les juvéniles sont débarqués sous une catégorie appelée « friture ». De ce fait, les rejets de cette espèce sont quasi-nuls.

Structure démographique des débarquements

Les individus d'âge 1 sont très représentés dans les débarquements. L'exploitation du rouget barbet en Manche et sud mer du Nord repose essentiellement sur les jeunes poissons qui représentent en moyenne, entre 2004 et 2007, 80% des effectifs totaux débarqués. Entre 2004 et 2008, environ 1845 tonnes de rouget barbet de taille inférieure à 16 cm (et généralement immatures) ont été débarquées, soit une moyenne de 370 tonnes par an. Cela témoigne de la forte vulnérabilité des jeunes rougets barbets aux engins de pêche.